

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 février 2025

### **L'Anses et GDS France renforcent leur partenariat au service des éleveurs et de la santé publique vétérinaire**

**Benoit Vallet, Directeur général de l'Anses, et Christophe Moulin, Président de la Fédération Nationale des Groupements de Défense Sanitaire (GDS France), ont signé ce jeudi 27 février 2025 une convention-cadre de partenariat afin de poursuivre et réaffirmer leurs engagements pour la qualité sanitaire des élevages, au bénéfice des éleveurs français et de la santé publique vétérinaire.**

GDS France et l'Anses ont souhaité formaliser plus largement les modalités de leur collaboration. Elle se fonde sur un partenariat engagé depuis plus d'une dizaine d'années, avec la mise en place d'activités communes de référence analytique et de recherche en laboratoire pour différentes maladies animales d'intérêt économique pour l'élevage français.

La convention-cadre porte sur l'ensemble des spectres d'action des deux acteurs sur la santé et au bien-être animal, en particulier l'appui à l'épidémiologie et la prévention et la lutte contre les maladies animales, dans une approche globale « One Health – Une seule santé ».

Au cours de ces dix dernières années, la collaboration Anses-GDS France s'est traduite, sur le site de Niort (Laboratoire Anses de Ploufragan-Plouzané-Niort, unité Pathologie et bien-être des ruminants), au renforcement de ses activités en tant que Laboratoire national de la référence (LNR) pour la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR), à la désignation d'un LNR pour la diarrhée virale bovine (BVD) et à la création d'un laboratoire expert pour la paratuberculose. Ces activités permettent le développement et le contrôle de nombreux réactifs pour le diagnostic de ces trois maladies.

Les travaux de recherche conjoints ont contribué à l'acceptation par l'Union européenne du programme français d'éradication de l'IBR, à la mise en place d'un programme d'assainissement pour la BVD et à la construction d'un programme dédié à la paratuberculose. Ces activités partenariales ont été renouvelées l'an dernier afin de pérenniser le dispositif de référence analytique sur le site de Niort.

Outre le site de Niort, le partenariat entre l'Anses et GDS-France s'élargit ces dernières années à d'autres sites de l'Anses. Une collaboration semblable se met en place avec le

Laboratoire de santé animale de l'Anses (site de Maisons-Alfort) pour assurer la référence analytique de deux autres maladies animales : la besnoitiose et les virus Visna-Maëdi et CAEV (arthrite encéphalite virale caprine). Des études sont par ailleurs en finalisation au Laboratoire de Lyon de l'Anses pour améliorer la vigilance sur les risques de dérives des kits de diagnostics en santé animale.

Les collaborations avec GDS France sont également mises à profit par l'Anses dans le cadre de sa mission d'épidémiosurveillance - la Plateforme nationale d'épidémiosurveillance en santé animale (Plateforme ESA) nécessite notamment un partenariat étroit avec les acteurs du terrain.

L'Anses et GDS France ambitionnent d'élargir leur partenariat tout en renforçant les collaborations existantes avec les différents laboratoires de recherche. Les pistes explorées englobent :

- La poursuite des activités de référence analytique ;
- La conception, le financement et la mise en œuvre de projets de recherche ;
- Le travail en commun pour la définition de méthodologies en matière de surveillance, de bien-être et de référence analytique ;
- La réalisation conjointe d'études ;
- Le partage et le cas échéant la mutualisation de données et de matériels biologiques ;
- Le développement d'outils communs ;
- L'organisation conjointe d'actions de diffusion et transferts de connaissance ;
- L'information réciproque sur les actions respectives ;
- L'échange de bonnes pratiques ;
- Le partage d'expériences, de connaissances et d'informations sur les sujets communs.

---

### Contacts presse

#### **ANSES**

01 49 77 13 77 - 01 49 77 22 26 - 01 49 77 28 20 - [presse@anses.fr](mailto:presse@anses.fr)

#### **GDS France**

06.85.33.32.79 - [alexandre.brelivet.gdsf@reseaugds.com](mailto:alexandre.brelivet.gdsf@reseaugds.com) / 07 86 20 23 90 -  
[marjorie.capgras.gdsf@reseaugds.com](mailto:marjorie.capgras.gdsf@reseaugds.com)

**L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)**

apporte aux décideurs publics les repères scientifiques nécessaires pour protéger la santé de l'Homme et de l'environnement contre les risques sanitaires. Elle étudie, évalue et surveille l'ensemble des risques chimiques, microbiologiques et physiques auxquels les Hommes, les animaux et les végétaux sont exposés, et aide ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires, y compris en cas de crise sanitaire. Agence nationale au service de l'intérêt général, l'Anses relève des ministères en charge de la santé, de l'environnement, de l'agriculture et du travail.

**L'action sanitaire collective conduite par les Groupements de Défense Sanitaire et leur Fédération Nationale, GDS France, depuis 70 ans, s'appuie sur trois piliers : Surveillance, Prévention, Lutte.**

Leurs activités et expertises sont au service des animaux, des éleveurs, de l'économie de l'élevage mais aussi au service de la sécurité alimentaire du consommateur final. Les GDS travaillent au quotidien avec tous les acteurs de la santé animale : éleveurs, organisations professionnelles agricoles, vétérinaires, ingénieurs, centre de recherche. Leur champ d'action est multi-espèces : bovins, caprins, ovins, porcins, équins, aviculture, apiculture et aquaculture. À travers leurs missions l'équipe de GDS France et son Réseau visent tous un objectif commun : assurer la bonne santé des cheptels français.